

Communiqué de presse conjoint

- Banque Bonhôte & Cie SA
- Dinareal SA
- FidFund Management SA

Neuchâtel, Clarens et Nyon, le 30 mars 2009

**La Banque Bonhôte, promoteur et banque dépositaire du fonds Bonhôte-Immobilier, et Dinareal SA, promoteur du fonds DREF, annoncent que sous leur égide un accord de principe a été trouvé en vue de réaliser le regroupement des fonds Bonhôte-Immobilier (le fonds reprenneur) et DREF (le fonds repris). Le nouveau fonds Bonhôte-Immobilier ainsi constitué deviendrait dès lors l'un des principaux fonds immobilier de Suisse romande avec une fortune nette de plus de CHF 580 millions.**

**Le fonds Bonhôte-Immobilier, créé en août 2006 par la Banque Bonhôte & Cie SA (la « Banque Bonhôte ») à Neuchâtel et deuxième plus grand fonds défiscalisé de Suisse, continue ainsi son développement. Doté d'une fortune nette de CHF 320 millions, il est composé d'un parc immobilier de plus de trente immeubles répartis dans les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève.**

De son côté, le fonds Dynamic Real Estate Fund (« DREF »), premier fonds immobilier lancé depuis 1963 en Suisse Romande, créé en avril 2005, est doté quant à lui d'une fortune nette de CHF 270 millions. Son portefeuille d'immeubles couvre les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Valais.

Le regroupement de ces deux entités donnerait naissance à un fonds parfaitement diversifié composé de valeurs immobilières d'une valeur de CHF 800 millions couvrant l'ensemble de la Suisse romande. Actuellement, ces fonds sont tous deux cotés à la bourse suisse SIX. Cette opération est soumise à l'approbation de la FINMA (autorité de surveillance), de la banque dépositaire de DREF, ainsi qu'à la bonne fin des opérations entre les parties.

Selon M. Jean-Paul Jeckelmann, directeur des investissements de la Banque Bonhôte : « Ce regroupement permettrait à notre fonds Bonhôte-Immobilier d'atteindre une taille optimale profitable à tous les porteurs de parts, grâce notamment à la plus grande liquidité qui en découlerait. En plus d'augmenter sa diversification grâce à des portefeuilles complémentaires, le fonds Bonhôte-Immobilier pourrait réaliser des synergies se traduisant, grâce à des économies d'échelle, par une réduction des coûts et bénéficiant directement et en premier lieu aux investisseurs. Les porteurs de parts demeurerait totalement exonérés de l'impôt sur le revenu immobilier et sur la fortune immobilière, spécificité qui a contribué au succès de ce fonds. »

Selon M. Thierry Petersen, porte-parole de Dinareal SA : « En plus de l'excellente qualité du parc immobilier de DREF largement concentré sur l'arc lémanique, ce regroupement permettrait aux porteurs de parts de DREF de bénéficier de la réputation et de la présence active de la Banque Bonhôte dans les marchés financiers ainsi que d'être assurés d'une meilleure teneur de marché. »

Selon M. Raynald Zbinden, Directeur Général de FidFund Management SA : « Un signal fort des investisseurs du DREF est nécessaire à très court terme, soit d'ici mardi soir, pour donner une chance au projet de regroupement de voir le jour. Celui-ci devra se traduire par une volonté clairement exprimée des investisseurs de rester investis dans le DREF et valoir ce faisant adhésion au projet de regroupement. L'opération envisagée par les parties, qui est prévue par les contrats de fonds de Bonhôte-Immobilier et du DREF, semble être aujourd'hui la meilleure solution pour les investisseurs. Néanmoins, elle pourrait devoir être remise en cause notamment en fonction des réactions du marché à cette annonce et de la bonne fin des opérations qui comprend entre autres, l'accord final des parties concernées ainsi que de la FINMA. Parmi les hypothèses que FidFund Management SA pourrait le cas échéant devoir examiner, en sa qualité de direction de fonds du DREF, ne peut être exclue la liquidation du DREF. »

La Banque Bonhôte, Dinareal SA ainsi que FidFund Management SA, société de direction des fonds Bonhôte-Immobilier et DREF, collaboreront avec diligence et dans le meilleur intérêt des investisseurs à la mise en œuvre du regroupement envisagé pendant la période de transition, au cours de laquelle Dinareal SA portera à terme les constructions et projets en cours de réalisation de DREF.

---

Actif à Neuchâtel, Genève, Bienne et Londres, le groupe Bonhôte, spécialisé dans la gestion de fortune, est formé de la banque privée éponyme fondée en 1815 et de sa filiale Bonhôte Trust active dans la fiducie internationale.

Personnes de contact :

BANQUE BONHÔTE

M. Jean-Paul Jeckelmann

Directeur des investissements

Tél. : +41 32 722 10 00

[jjeckelmann@bonhote.ch](mailto:jjeckelmann@bonhote.ch)

M. Cyril Lanfranchi

Resp. marketing & communication

Tél. direct : +41 32 722 10 59 – +41 79 456 22 22

[clanfranchi@bonhote.ch](mailto:clanfranchi@bonhote.ch)

DINAREAL SA

M. Thierry Petersen, Porte-parole

Tél. : +41 21 989 97 97 - +41 79 759 21 98

[thierry.petersen@dinareal.ch](mailto:thierry.petersen@dinareal.ch)

FIDFUND MANAGEMENT SA

M. Raynald Zbinden, Directeur général

Tél. direct +41 22 704 06 16 – +41 76 433 20 01

[raynald.zbinden@fidfund.com](mailto:raynald.zbinden@fidfund.com)

**BANQUE BONHÔTE & CIE SA**